

**CONSEIL CANADIEN DES NORMES DE LA RADIODÉLÉVISION  
CONSEIL RÉGIONAL DU QUÉBEC**

Annexe B

CIQC-AM concernant Galganov in the Morning

(Décision du CCNR 97/98-0473)

---

La lettre de la plaignante en date du 1er décembre 1997 se lisait comme suit :

Veillez trouver, ci-jointe, une copie de la lettre que j'ai également remise, aujourd'hui, au CRTC concernant un animateur de la station de radio CIQC 600 AM. Également incluses sont les citations en ondes de ce dernier. Afin de démontrer une certaine transparence, j'ai aussi annexé une liste des personnes et organismes avisés. Je contacterai votre organisme la semaine prochaine pour savoir si mes démarches peuvent aboutir à quelque chose.

Je vous écris cette lettre dans le but de formuler une plainte à l'égard de l'animateur de radio du matin de CIQC 600 AM, Howard Galganov. Son émission d'une durée de trois heures, de 7h à 10h est un tremplin pour véhiculer sa haine envers non seulement les souverainistes mais également toute personne ou organisme qui entretient des pourparlers, des compromis, des ententes ou même un simple dialogue avec ces derniers. Le choix des mots utilisés et la fréquence des insultes fait de cet animateur et de son émission le "trash talk show" de Montréal.

Vous trouverez, annexée à ma lettre, une liste des citations émises par Howard Galganov sur une période de deux semaines débutant le lundi, 17 novembre, au vendredi, 28 novembre. Je sais que CIQC adhère aux réglementation dictées par le Conseil canadien des normes de la radiotélévision, un organisme d'auto-contrôle formé par les propriétaires de stations de radio et de télévision. Par ce fait même, cette station radiophonique est tenu de conserver les cassettes audio de ses émissions pendant une période de trente jours.

Vous verrez que mardi et mercredi, les 18 et 19 novembre, n'ont pas été incluses car je n'ai pu couvrir les trente heures complètes de diffusion. Lorsque vous reviserez cette quinzaine, il est possible que vous trouviez d'autres expressions outrées car je ne suis pas une machine, je n'ai pu écouter son émission trois heures par jour pendant toute cette période. J'ai inscrit l'heure précise à laquelle les mots ont été prononcés pour faciliter vos recherches. Je crois sincèrement que l'assortiment des citations présentées justifie grandement une enquête des propos de cet animateur. En voici quelques exemples:

Lorsque deux interlocuteurs expriment leur désaccord avec l'animateur, ce dernier l'insulte de façon véhémente (19/11 : 9h51, 9h51, 9h54, 9h55). Les souverainistes se voient constamment qualifiés de "racists" (17/11 : 8h20, 26/11 : 7h23; 27/11 : 8h21), "scum" (17/11 : 8h20; 27/11 : 8h20), "garbage" (20/11 : 9h35), "bastards" (20/11 : 9h36), "crap heads" (20/11 : 9h46), "asses" (20/11 : 9h46), "jack-asses" (26/11 : 9h12); "under-achieving jerk-offs" (21/11 : 9h52), "cows" (24/11 : 9h26), "fascists" (26/11 : 7h46), "Nazis" (26/11 : 9h10) et de "asshole" (27/11 : 9h32).

Veillez noter que le mot "ethnocentric" (26/11 : 7h23, 9h12; 27/11 : 8h21) n'a été inclus dans ma liste seulement lorsqu'il a été utilisé conjointement avec un autre mot dérogatoire. Sans ça, j'aurais écrit un livre au lieu d'une liste. Je dois également préciser que ma recherche n'a pas porté sur les discours des auditeurs qui ont appelé à l'émission. CIQC n'utilise pas de délais pour filtrer les appels et l'animateur laisse libre cours aux propos haineux et aux menaces physiques pointés vers les souverainistes par les interlocuteurs.

Mais revenons aux paroles émises par Howard Galganov. Des lois anti-diffamatoires peuvent s'appliquer lorsqu'il cible spécifiquement des personnalités des domaines politique et journalistique. L'appellation de "... this piece of puke in St.Lazare." (17/11 : 9h51) réfère au maire supposément souverainiste de cette ville. Il qualifie également Josée Legault, journaliste/chroniqueuse à Le Devoir, de "cow" (20/11 : 9h38; 28/11 : 9h19). Le maire de Lachine se voit traité de "son-of-a-bitch" (25/11 : 9h57) parce qu'il refuse d'acquiescer aux demandes des partitionistes de sa ville. Jacques Parizeau se fait appelé "racist pig" (26/11 : 7h39). Jean Chrétien écope de la mention de "jack-ass" (26/11 : 9h22). Pierre Bourque, le maire de Montréal, se voit qualifié de "jerk-off" (27/11 : 9h20). Enfin, savez-vous ce qui a suscité la colère de Howard Galganov envers Alexander Norris, journaliste à The Gazette, le 27 novembre ? Ce dernier a écopé des qualificatifs "asshole" (27/11 : 9h19, 9h19, 9h26) et "jerk-off" (27/11 : 9h26, 9h53) à plusieurs reprises. Le journaliste avait osé utiliser le mot "Partitionists" dans son article du 27 novembre en décrivant les activités de la veille à l'Hôtel de ville de Lachine. L'ère [sic] de cet animateur a été, de plus, piquée lorsqu'en tentant de contacter, sur les ondes, le journaliste à son bureau, il a été accueilli par le message enregistré de M. Norris, en français ! Howard Galganov a, par la suite, fait la brillante remarque suivante : "...let this asshole go work for the Journal de Montréal !" (27/11 : 9h26)!! Lorsqu'il commente les journaux et autres médias francophones, c'est toujours fait de façon négative comme l'exemple précédent vous le démontre !

L'emploi des mots décrivant des excréments ou des vomissements tels "bullshit" (20/11 : 9h35), "crap" (17/11 : 9h29 ; 20/11 : 9h46 ; 26/11 : 7h25, 9h25 ; 27/11 : 8h58, 9h11, 9h32 ; 28/11 : 9h19), "pissed" (26/11 : 9h54) et "puke" (17/11 : 9h51, 9h51 ; 27/11 : 8h53) est répréhensible. L'utilisation de mots en rapport à des intimes parties du corps humain tels "ass" (25/11 : 9h25), "asses" (20/11 : 9h46; 26/11 : 7h42), "asshole" (27/11 : 9h19, 9h19, 9h26, 9h32), "jack-ass" (26/11 : 9h13, 9h22), "jack-asses" (26/11 : 9h18) est tout à fait inacceptable. Et que peut-on dire des mots à connotation sexuelle tels "kiss-ass" (17/11 : 8h20, 8h22; 26/11 : 8h23) "kiss-asses" (17/11 : 9h54 ; 25/11 : 9h25 ; 27/11 : 8h45; 28/11 : 9h53), "screw" (17/11 : 9h55 ; 21/11 : 9h47, 9h53 ; 26/11 : 9h19 ; 27/11 : 9h38 ; 28/11 : 8h54, 9h38) "screwed" (17/11 : 9h29 ; 20/11 : 9h35), "screwing" (26/11 : 9h10), "jerk-off" (27/11 : 9h20, 9h26, 9h53) et "jerk-offs" (21/11 : 9h52) ?

Dans ma recherche, j'ai seulement conservé les citations comprenant des mots inacceptables. L'animateur a cependant émis, à maintes reprises, des opinions haineuses sans utiliser ces mots clés répréhensibles. Ses émissions sont fertiles de remarques sous-entendues tels la citation du 28 novembre dans laquelle il déclare que la plupart des souverainistes sont des illettrés : "... there's not a lot of separatists who can read them anyway, so screw them." (28/11 : 8h54)

Ses propos du 20 novembre par lesquels il affirmait "We have to beat the crap out of these ... crap heads." (20/11 : 9h46) en parlant des souverainistes, n'étaient pas émis dans un contexte

électoral ou référendaire. Vérifiez par vous-même ! Je crois que notre société se prévaut encore de lois interdisant l'incitation à la violence, surtout d'un animateur ayant libre accès aux ondes de la radiodiffusion !!

Qui, maintenant, est en mesure de déterminer l'impact de tels propos une fois les mots prononcés? Si l'ensemble des citations que j'ai énumérées n'est pas suffisant pour forcer Howard Galganov à pondérer ses mots et ses déclarations, qu'est-ce que ça prend ?

L'animateur s'est vanter sur les ondes, à plusieurs reprises, qu'il avait le champs libre pour professer ce qu'il voulait. Il a également affirmé que si son patron à CIQC, ou un organisme tel le CRTC ou le CCNR lui demandait de faire attention à ce qu'il dit, il démissionnerait immédiatement car cette éventualité est spécifiée dans son contrat. Je dois vous affirmer que ça ne serait pas une grosse perte pour notre société !

Lorsque vous reviserez les cassettes audio de ses émissions vous réaliserez, enfin, à quel degré les propos émis par cet homme sont outrageux. Ceci est dû, non seulement, au choix des mots utilisés, mais également à la tonalité de sa voix et à l'accent mis sur les mots clés. Ces effets contribuent alors à l'intensité de la haine et du dédain véhiculés par cet animateur.

En ce qui a trait à la liberté d'expression d'un animateur et au choix d'un auditeur de changer de station, il serait ridicule de limiter le débat à ces deux seuls aspects de la question. N'est-ce pas contradictoire que de prétendre que l'impact d'une radiodiffusion se limite seulement à deux intervenants, l'animateur et l'auditeur ? Ne doit-on pas tenir compte de l'influence exercée sur les adeptes de Howard Galganov ? Les propos de ce dernier n'encouragent-ils pas ses auditeurs à renforcer et à exprimer cette haine qu'ils partagent avec l'animateur ? De l'autre côté de la clôture, certains extrémistes du camp souverainiste s'alimentent de ces propos outrés et de la réputation négative dont jouit M. Galganov. Jusqu'où tout cela mènera-t-il ? Qu'est-ce que ça prend comme propos ou comme geste pour dépasser la limite permise ? Quant brisera-t-on ce cercle vicieux qui réduit le débat politique à de vulgaires insultes et menaces ?

Les personnalités oeuvrant dans des domaines publics, tels les médias, n'ont-elles pas une certaine responsabilité sociale pour les propos qu'elles émettent ? Alors pourquoi notre société se prévoit-elle de lois anti-diffamatoires ? Ces lois servent-elles uniquement à protéger les politiciens, les dirigeants de corporations et autres personnalités publiques ? Et que fait-on des lois anti-haine canadiennes ? Protègent-elles uniquement les groupes ethniques. Je voudrais, en aucun cas, minimiser l'impact de ces lois car elles sont essentielles à toute société civilisée. Mais, pourquoi limiter leur étendue ? Pourquoi ne s'appliqueraient-elles pas aux groupes politiques ?

Ne doit-on pas admettre, avec franchise, que ce n'est pas nécessairement mal vu que d'avilir et de ridiculiser les souverainistes sur les ondes radiophoniques ? Howard Galganov serait-il encore à la radio s'il ciblait, avec ses mêmes propos, une partie de la population en raison de l'âge, de sexe, de la religion, du groupe ethnique ou de l'orientation sexuelle des individus qui la composent ? Alors pourquoi devrait-on juger acceptables les insultes dirigées vers un groupe de notre société qui adhère à une idéologie politique différente de la nôtre. Et si on remplaçait les mots séparatistes ou souverainistes par libéraux, conservateurs, réformistes, néo-démocrates ou

même fédéralistes. Serions-nous encore aussi conciliants envers la liberté d'expression d'un animateur de radio?

Je n'ai pas signé cette lettre car je désire conserver l'anonymat. En ce qui a trait à Howard Galganov ; qui demanderait à faire face à son accusateur, il n'a qu'à se regarder dans le miroir, ses propos parlent d'eux-même.

Je vous remercie, à l'avance, de l'attention que vous avez portée à mon exposé. Je m'excuse de la longueur mais je me devais de m'exprimer totalement à ce sujet auquel j'ai consacré deux semaines.

lundi 17/11

"... racist separatist Parti Québécois government ..." (8h20)

"...kiss-ass leaders..." (8h20)

"...Québécois nationalist scum..." (8h20)

"...anglo kiss-ass elitists included..." (8h22)

"If anyone is going to get screwed, it's the francophones who are going to read this crap." (9h29)

"You're congratulating this piece of puke in St.Lazare." (9h51)

"...you son-of-a-bitch..." (9h51)

"...you and the rest of Alliance Quebec, absolute kiss-asses." (9h54)

"Gérard, screw off, don't call here anymore, you're a racist pig." (9h55)

jeudi 20/11

"Sovereignists are garbage." (9h35)

"De Gaule screwed off." (9h35)

"La Résistance is a lot of bullshit." (9h35)

"...separatist bastards..." (9h36)

"I saw that cow Josée Legault." (9h38)

"We have to beat the crap out of these ... crap heads." (9h46)

"... ethnocentric separatists asses..." (9h46)

ven. 21/11

"Screw him and the separatists and the rest of the nationalists in Quebec." (9h47)

"... these pathetic under-achieving jerk-offs..." (9h52)

"Screw them too." (9h53)

lun. 24/11

"... until the cows come home. And there's no shortage of separatist cows that have to come home." (9h26)

mar. 25/11

"The kiss-asses in our own community..." (9h25)

"Kissing ass never pays off, it just gives you a bigger ass to kiss in the end." (9h25)

"...the son-of-a-bitch who was here..." (9h57)

mercredi 26/11

"I'm not afraid to call the P.Q. a bunch of ethnocentric racists." (7h23)

"We've got to be the biggest group of idiots in the world to be putting up with this crap." (7h25)

"... Parizeau who's reaffirming he's a racist pig." (7h39)

"It wouldn't be hard to raise money if they weren't kissing separatist asses again and again." (7h42)

"... these fascists at the O.L.F. ." (7h46)

"Unless our kiss-ass elitists ..." (8h23)

"We have a government that's screwing us over ..." (9h10)

"These guys are Nazis, period." (9h10)

"Unless these ethnocentric jack-asses in Quebec City..." (9h12)

"...these jack-ass politicians in the rest of Canada..." (9h13)

"... they're absolute jack-asses." (9h18)

"We never take on these guys who screw us over..." (9h19)

"We have this jack-ass Prime Minister in Ottawa..." (9h22)

"...this phony crap by Bouchard..." (9h25)

"I'm pissed off..." (9h54)

jeudi 27/11

"...the scum who sit as our government in Quebec City." (8h20)

"... ethnocentric racists." (8h21)

"... we're going to be kiss-asses... (8h45)

"... I think he's a puke" (8h53)

"...the same crap ..." (8h58)

"They have money for all kinds of crap." (9h11)

"Hang up on this asshole." (9h19)

"This guy is an asshole." (9h19)

"...this jerk-off mayor Bourque..." (9h20)

"... this jerk-off Alexander Norris..." (9h26)

"... let this asshole go work for the Journal de Montréal." (9h26)

"... ethnocentric crap..." (9h32)

"... separatist asshole." (9h32)

"... screw them." (9h38)

"... this jerk-off Alexander Norris..." (9h53)

vendredi 28/11

"... there's not a lot of separatists who can read them anyway, so screw them." (8h54)

"Some radio stations like to put on people like Louis and Gérard, and the separatist cow Josée Legault ... we're not interested in this crap." (9h19)

"... show respect for the majority, so screw the minority?" (9h38)

"We're not a bunch of kiss-asses..." (9h53)

La lettre de la plaignante en date du 30 janvier 1998 se lisait comme suit :

La présente fait suite à la réponse donnée par Pierre Béland, propriétaire de CIQC-AM, à ma plainte auprès de votre organisme. Je vais reprendre les quelques points contenus dans cette brève lettre pour vous démontrer le manque de franchise émanant de la station de radio dans cette cause.

Premièrement, il est ridicule d'attribuer le retard apporté à la réponse de la plainte à la période de Noël et à la tempête de verglas du mois de janvier. Le 9 décembre, M. Galganov a confirmé, sur les ondes, qu'il avait reçu l'avis officiel du CCNR, le jour précédent. M. Béland avait, alors, jusqu'au 23 décembre pour me répondre, puisqu'il bénéficiait d'une période de 15 jours. Comment peut-il invoquer les Fêtes et la tempête de verglas pour son retard quand il devait donner sa réponse avant que ces événements ne surviennent ? En m'expédiant sa lettre le 19 janvier, il a bénéficié d'une période de six semaines au lieu de deux, reportant ainsi d'un mois une décision éventuelle du Conseil régional dans cette cause. Serait-ce pour étirer la durée de vie potentielle de M. Galganov sur les ondes de CIQC-AM?

Deuxièmement, M. Béland prétend avoir rencontré M. Galganov afin de limiter sa participation à la programmation de CIQC-AM, après avoir pris connaissance de ma lettre. Et bien, je lui avait remis cette lettre dès le 1er décembre. Et pourtant, M. Galganov a profité d'une pleine participation à la station pendant les trois semaines qui ont suivi la réception de cette lettre. Dès son retour des vacances de Noël le 19 janvier, M. Galganov a clairement affirmé, à plusieurs reprises lors de son émission de 9:00 à 10:00 AM, qu'il avait tenté de démissionner pour consacrer tout son temps à son agence de marketing mais que ses patrons à CIQC l'avaient convaincu de rester. Selon M. Galganov, l'administration de CIQC avait invoqué le fait que son émission était un tremplin utile pour véhiculer ses convictions. Vérifiez par vous-même l'émission du 19 janvier de 9:00 à 10:00, M. Galganov parle comme si on lui avait presque tordu le bras pour qu'il demeure à CIQC !! Il est évident que quelqu'un ment dans cette affaire.

Troisièmement, Jim Duff s'est associé à CIQC suite à sa démission à CJAD durant la tempête de verglas. Si ce ne serait de cet événement, M. Galganov profiterait-il encore de ses trois heures d'émission chaque matin ? Est-il trop égocentrique pour admettre que son émission a été rétrécie pour accommoder ce nouveau venu à CIQC ? Est-ce pour cela qu'il a invoqué, sur les ondes, son manque de temps consacré à son agence de marketing ? M. Béland prétend, dans sa lettre, que "Depuis le 19 janvier, M. Galganov n'anime plus l'émission du matin et a été remplacé par Jim Duff...". A en croire cet homme, on penserait que M. Galganov n'est plus à CIQC. Quelle insinuation ! M. Galganov a conservé sa portion ligne ouverte de 9:00 à 10:00 suite au rétrécissement de son émission. Cela ne limite en rien sa croisade haineuse contre les souverainistes et toute personne voulant s'associer, négocier ou entretenir des pourparlers avec ceux-ci. Si vous consultez la liste des citations odieuses incluses dans ma lettre du 1er décembre, vous remarquerez que 42 des 58 propos honteux ont été émis par l'animateur dans sa portion ligne ouverte d'émission de 9:00 à 10:00! Avec ce récent remaniement à la station CIQC, M.

Galganov conserve sa portion préférée d'émission celle qui véhicule le plus grand nombre de propos haineux. Je dois également vous faire remarquer que M. Galganov n'a, en aucun cas, atténué son langage véhément depuis son retour des vacances des Fêtes. M. Béland croit naïvement que les changements apportés à CIQC me permettront d'annuler ma plainte. Il me sous-estime aveuglément ! S'il pense qu'une heure de propos haineux chaque matin est plus acceptable que les trois heures originales de l'émission, je me demande où il a bien pu piger ce sens particulier du respect d'autrui !!